

Compte rendu

Commission Femmes du 3 octobre 2024

Présent.es : Alain Delmon, Anita Devaure, Marie-Agnès François, Gaëlle Landrevie, Muriel Maisonneuve, Hervé Mignon, Sabrina Raymondau, Sandrine Rougier, Géraldine Valette, Sophie Wagner-Arquey

Excusé.es : Virginie Chaminade, Marie Luce Courouge, Maryvonne Horeau, Claudine Lachaud, Sandrine Lafon, Miléna Masse, Sophie Mauduy, Emilie Portal

Présidente : Gaëlle (distribution de la parole)

Secrétaire : Sabrina

Compte rendu : Sandrine

Animatrice : Sandrine

Prise de parole de Sandrine :

- Cadre de la réunion : 2 h de réunion, recours aux outils issus de l'éducation populaire, livres apportés par Sandrine en consultation : essais et romans sur le thème abordé, une affiche de ressources à partager.

- Rappel des objectifs de la commission et des décisions prises lors de la première réunion

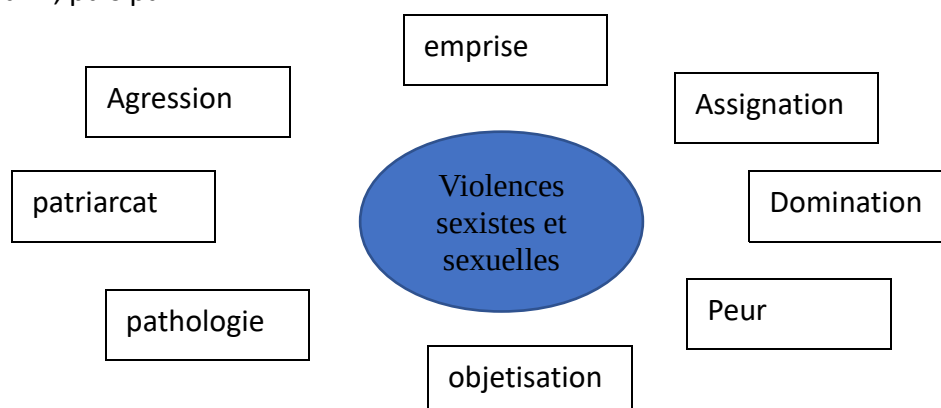
Ordre du jour :

- Information et sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles (VSS) et au consentement
- Présentation du site national du centre de formation de la FSU
- Poursuite des échanges et réflexions pour continuer à construire la commission
- Préparation de la journée de mobilisation du 25 novembre : journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et contre toutes les violences sexistes et sexuelles
- Circulation de l'information
- Date et ordre du jour de la prochaine réunion

Se présenter : Atelier Brise glace

1- Violences sexistes et sexuelles (VSS) et consentement

a) Technique de Delphes pour définir les violences sexistes et sexuelles ou le consentement. Individuel puis par 2, puis par 4.



b) Utilisation de quelques vignettes du diaporama produit par la cellule de Veille et de prévention des Violences Sexistes et Sexuelles de la FSU-SNUipp :

- L'état du sexisme en France
 - Des données chiffrées
 - Continuum des violences sexistes et sexuelles
- d'après le rapport annuel du HCE Haut Conseil à l'égalité, janvier 2024*
- Les Violences Sexistes et Sexuelles c'est quoi ?
 - Présentation du violentomètre et distribution à chacun.e

Les objectifs de la cellule VSS de la FSU-SNUipp sont de sensibiliser, d'informer pour agir contre les VSS. La cellule ne traite que les situations intervenues dans le cadre militant de la FSU-SNUipp.

c) Le consentement : définition et débat

Débat d'actualité sur l'affaire Mazan et débat de société : Le consentement n'étant pas inscrit dans la définition du viol, que changerait l'inscription du consentement positif dans la définition du viol, dans le droit ?

2- Présentation du site national du centre de formation de la FSU

a) Rappel du droit à la formation : droit à 12 jours par année scolaire de formation syndicale pendant le temps de travail avec maintien du traitement. La participation aux stages syndicaux est de droit. La demande de congé doit être faite par écrit au moins un mois à l'avance.

b) Site du centre de formation de la FSU : <https://formation.fsu.fr/formations>

Stages à venir : Sensibilisation aux VSS en visio le 20 novembre 2024 ; Femmes FSU / Femmes et extrême droite en visio le 6 décembre 2024.

3- Poursuite des échanges et réflexions pour continuer à construire la commission

Volonté de se former, demande de formation à l'EVARS : éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité.

Proposition d'organiser des stages, des formations pour former les enseignant·es à l'EVARS.
Des fiches sur Eduscol pour travailler l'EVARS.

Suite à une saisine ministérielle de juin 2023, un projet de programme d'éducation à la sexualité a été publié par le Conseil Supérieur des Programmes. Ce projet constitue une réelle avancée par rapport à la faiblesse des ressources existantes et devait être effectif dans les classes dès la rentrée 2024. Avec la dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier, le programme définitif n'est toujours pas publié.

Trois associations dont le Planning Familial, ont saisi le tribunal administratif de Paris pour faire respecter la loi qui impose au moins trois séances d'éducation à la sexualité par an et par niveau de la maternelle au lycée.

Mais encore récemment, un peu partout en France, de nombreux tracts remettant en cause cet enseignement, ont été distribués aux abords des écoles, sur les marchés, devant les rectorats. L'éducation à la sexualité subit des attaques récurrentes : depuis le printemps 2023 se développent un peu partout des campagnes calomnieuses de la part de groupes, d'associations, de collectifs de parents d'élèves, proches de la sphère catholique réactionnaire, de l'extrême-droite ou encore de groupes complotistes, au sujet de l'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) : Parents Vigilants, SOS Education, Mamans Louves, Parents en colère, le Syndicat de la famille... <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/l-education-a-la-sexualite-encore-attaquee>

Comment aider les enseignant.es ? Ci-joint un 4 pages de mai 2024 de la FSU-SNUipp
https://www.snuipp.fr/system/resourcesW1siZiIsIjIwMjQvMDUvMjcvNjJiZGN1ajdkaV9CRF9FQVNfMjAyNF8yLnBkZiJdXQ/BD_EAS_2024-2.pdf

4- Préparation de la journée de mobilisation du 25 novembre

Lundi 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et contre toutes les violences sexistes et sexuelles

Au niveau national, il y aura un communiqué de presse de la FSU, des rassemblements, des manifestations dans les grandes villes...

Propositions d'actions localement :

- Contacter les associations féministes pour connaître leurs actions : Femmes solidaires et le Planning Familial... et les autres organisations syndicales : CGT, SE-UNSA, CFDT..., se mettre d'accord pour une action
- Pétitions, affichage (présentation du violentomètre, statistiques), stands, prise de parole.
- Articles dans bulletin syndical mais ne touche pas tout le monde.
- Action syndicale autour du violentomètre, rappeler définition des VSS, du consentement... à destination seulement des collègues ou une action plus élargie.
- Il serait vraiment intéressant de publier un violentomètre pour le distribuer et sensibiliser les plus jeunes mais aussi tous les collègues : voir avec cellule de veille de la FSU-SNUipp pour la publication du violentomètre.

Décisions :

- Pour une première action, voir les autres associations et venir en soutien.
- Cibler particulièrement les jeunes dans notre profession par exemple en allant tracter à l'INSPE qui se trouve sur le campus Périgord où il y a aussi l'école d'infirmière, la faculté de droit...
- Courrier ciblé de la FSU-SNUipp à tous les collègues : info et violentomètre (mais pas possible de distribuer, en l'état, celui de la cellule de veille car est ciblé pour les militant.es en interne)
- Sandrine va contacter le secteur DLI (Droits Libertés et International) du SNUipp pour l'utilisation du violentomètre.
- Sandrine, Gaëlle et Géraldine s'occupent de prendre contact avec les autres organisations syndicales et les associations féministes : Planning Familial et Femmes solidaires...

5- Circulation de l'information

Ouvrir la commission au sein de la FSU : SNES, SNUTER, SNEP..

Créer un groupe mail pour les infos à venir et pour prendre les dernières décisions.

Intervention au congrès FSU pour présenter la commission femmes.

6- Prochaine réunion

Date de la prochaine réunion : **mardi 7 janvier 2025**

Bilan du 25 novembre

Préparation Intervention au congrès FSU

Préparation du 8 mars

Discuter de l'élargissement de la commission.